

Avis de constitution

SOCIETE « MONDETY & CO » en abrégé « MDC »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera palmeraie, Lot 1834,
Ilot 103

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONDETY & CO » en abrégé «
MDC »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Prestations d'activités informatiques;
- Service de livraison ;
- E-Commerce ;
- Restauration ;
- Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 100,000 F CFA divisé en (20.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera palmeraie, Lot 1834, Ilot 103

Dirigeant(s) M DION DETY GON SALOMON (GÉRANT), Mme
DIABOA KOUAME REGINA ASTRIDE épouse DION
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03432 du 16/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43858/GTCA/RC/2025 du 16/07/2025

